

Guillaume faisoit semblant de vouloir soutenir, & faire exécuter le Traité de partage, son Parlement se plaignoit contre lui & contre son Conseil, de la négociation & conclusion de ce Traité; les Communes demanderent même la punition des Ministres qui l'avoient conseillé & signé. Voici en quels termes les deux Chambres se plaignirent à leur Roi.

*Le Parlement d'Angleterre désapprouve le Traité de Partage, dans le tems que le Roi Guillaume affecte de vouloir le faire maintenir.*

Le 4. Mars 1701. la Chambre Haute presenta une adresse au Roi, dans la quelle on  
 „ lisoit; que les Seigneurs ayans exami-  
 „ né le Traité de partage, ils avoient  
 „ trouvé qu'il étoit d'une très mauvai-  
 „ se conséquence pour la paix & la su-  
 „ reté de l'Europe: qu'il pouvoit avoir  
 „ donné lieu au feu Roi d'Espagne de  
 „ faire son Testament en faveur du Duc  
 „ d'Anjou: que si ce Traité avoit eu  
 „ son effet, il en auroit rejali un préjudi-  
 „ ce sur S. M. sur ses Sujets, & sur  
 „ toute l'Europe, en ajoutant à la Mo-  
 „ narchie de France, les Royaumes de  
 „ Naples, Sicile, divers Ports de la Me-  
 „ diterranée, la Province de Guipuscoa,  
 „ & toute la Lorraine: que cette negocia-  
 „ tion ne s'étant pû faire que par l'avis  
 „ de Ministres mal affectionnez, S. M.  
 „ étoit priée de n'admettre à l'avenir dans  
 „ son Conseil aucun étranger; de n'em-  
 „ ployer que des sujets naturels bien affe-  
 „ ctionnez, éclairez sur les interêts de la  
 „ Nation Britannique, tant au dedans  
 „ qu'au dehors du Royaume: &c.

Le Roi répondit, *Milords, cette adresse contient des choses de grande importance: j'auray soin que tous les Traitez que je feray, soient*  
 pour